

# **pour un nouvel ordre ecclésial international**

---

*C'est sans doute une tâche de longue haleine que de vouloir modifier le rapport écrasant de Rome à l'Eglise universelle. Des propositions peuvent être avancées cependant, qui s'efforcent de prendre au sérieux les données historiques, œcuméniques et politiques de l'existence ecclésiale. Il faudra bien commencer par décoloniser les Eglises locales en les rendant à leur espace humain avec une marge suffisante d'initiative. Mais plus les Eglises deviendront autonomes, plus elles sentiront le besoin de tisser des liens entre elles. Une pratique conciliaire peut assurer cette communication authentique entre les Eglises chrétiennes, qui n'évacuera pas tout rôle de modération de la part de l'Eglise de Rome. Enfin, le fondement de tout ce branle-bas institutionnel devra être un recentrage sur le visage du Christ, attesté de façon privilégiée par les jeunes Eglises du Tiers Monde.*

---

Avec la fin du XX<sup>e</sup> siècle va se fermer une longue et affligeante parenthèse de l'histoire de l'Eglise catholique : l'ère de la toute-puissance romaine. Telle est notre espérance, tel est aussi notre combat. Car la parenthèse ne se fermera pas toute seule, soyons-en bien certains. Il faudra en payer le prix, en qualité évangélique et en investissement institutionnel. La nouvelle convivialité ecclésiale que nous souhaitons ne surgira pas toute faite du cerveau des théologiens, elle s'élaborera au creux du peuple de Dieu dans la confrontation exigeante de ce que l'Évangile exige et de ce que la société permet.

Il n'est pas si commode que cela d'aborder, du côté catholique, le dossier du pape et du Vatican. De multiples dangers nous guettent. Ou bien nous dressons un réquisitoire acerbe, qui permet certes de régler ses comptes au passé et de donner libre cours à son ressentiment, mais qui ne débouche sur aucune proposition d'avenir. Si la critique est aisée, l'art de l'institution est difficile. Ou bien nous concentrons notre attention sur le fonctionnement de la mécanique ecclésiale en oubliant ses conditionnements et ses résonances à l'échelle de la société. L'ecclésiocentrisme n'est pas mort. Ou bien nous démythisons la figure actuelle du ministère papal, mais au nom d'une représentation encore plus personnalisée du ministère universel dans l'Eglise. Réflexe typiquement catholique qui en

rajoute toujours du côté de la personnalisation et finit par hypostasier ses ministres au détriment de la réalité communautaire.

Autant que faire se peut, nous voudrions éviter chacune de ces tentations qui nous éloigneraient de l'urgence de l'avenir, du souci de toute l'humanité et d'une approche communionnelle de l'Eglise. Dans ce rapide essai de prospective ecclésiale, nous voudrions réfléchir à l'intérieur d'une histoire (car l'avenir en christianisme n'est jamais totalement étranger aux leçons du passé et aux chances du présent), au bénéfice de toute la famille chrétienne (car la réalisation universelle de l'Eglise est une question qui se pose à toute Eglise chrétienne) et dans la plus grande attention aux enjeux socio-politiques (car ces enjeux sont souvent occultés dans la vie ecclésiale quotidienne). Pour nous, les réalités historiques, œcuméniques et sociales sont les passages obligés de toute nouvelle structuration ecclésiale internationale. Et elles doivent nous aider à affronter ce problème permanent du christianisme : trouver un langage de la structure qui ne contredise pas constamment le langage du message.

Pour engager correctement cette tâche, trois opérations urgentes nous semblent s'imposer :

- l'émergence de véritables Eglises locales ;
- le déploiement conciliaire de toute vie ecclésiale ;
- la décentration sur les jeunes Eglises.

Ces trois objectifs sont à la fois réalistes et exigeants. Ils engagent un déplacement institutionnel considérable. Et nous osons croire qu'ils remettent l'Eglise de Jésus-Christ sur une base historique, œcuménique et politique saine.

## I

---

### **décoloniser**

Comme l'histoire a été largement honorée dans ce numéro de *Lumière et Vie*, nous ne nous attarderons pas aux méandres du passé. Nous caractériserons simplement la situation présente de l'Eglise catholique pour mieux asseoir notre prospective. Cette situation n'est pas sans rappeler les derniers jours de l'épopée coloniale.

### **des églises sous occupation romaine**

La première constatation qui s'impose est que Rome continue à conjurer l'Eglise catholique au singulier universel comme aux plus beaux

jours de Vatican I. Le père Congar n'a-t-il pas confessé un jour que Rome a le virus impérial dans les veines ? Le traitement demande du temps, surtout quand les complicités ne manquent pas à l'entour. La communauté catholique n'arrive pas à dépasser ce régime monarchique et le pouvoir central est heureux de voir fleurir un peu partout dans le monde des copies conformes de l'Eglise occidentale latine. Encore aujourd'hui, tout doit se décréter à Rome et les nouvelles questions posées à la foi sont une nouvelle occasion de resserrer les rangs autour du siège romain. Qu'il suffise de rappeler un passage significatif de l'exhortation apostolique *Evangelii nuntiandi* :

« Chaque fois que telle ou telle Eglise particulière, parfois avec les meilleures intentions, avec des arguments théologiques, sociologiques, politiques ou pastoraux, ou même dans le désir d'une certaine liberté de mouvement ou d'action, s'est coupée de l'Eglise universelle et de son centre vivant et visible, elle n'a échappé que très difficilement — si tant est qu'elle y ait échappé — à deux dangers également graves: danger, d'une part, de l'isolationisme desséchant, et puis, à court terme, de l'effritement, chacune de ses cellules se séparant d'elle comme elle s'est séparée du noyau central ; et, d'autre part, danger de perdre sa liberté, lorsque, coupée du centre et des autres Eglises qui lui communiquaient force et énergie, elle se trouve livrée, seule, aux forces les plus diverses d'asservissement et d'exploitation »<sup>1</sup>.

Ce texte traduit en fait la peur ressentie devant l'émancipation des jeunes Eglises. Toute revendication d'autonomie est perçue comme un crime de lèse-romanité, mettant en cause l'existence même de cette Eglise. Selon les images bien connues, sous-jacentes au langage officiel, il y a un centre et une périphérie, une tête et un corps. Il vaut mieux le savoir.

Cette mainmise de Rome sur l'Eglise universelle s'exprime d'ailleurs à de multiples niveaux. Il y a bien sûr le gouvernement théocratique, l'imposition théologique et liturgique, l'activité dominatrice des congrégations romaines, mais aussi les filières financières et diplomatiques. A ce propos, n'oublions pas que le Saint-Siège se fait représenter depuis le XV<sup>e</sup> siècle auprès de nombreux Etats, indépendamment des communautés chrétiennes locales<sup>2</sup>. Il faut que « l'œil de Rome » soit partout présent

1. La Documentation catholique, 4 janvier 1976, p. 15.

2. Voir par exemple L. VISCHER, « The Holy See, the Vatican State, and the Churches' common witness : a neglected ecumenical problem », *Journal of Ecumenical Studies* XI, 4 (1974), pp. 617-636 ; F. HOUTART, « Réflexions sociologiques sur le service diplomatique du Saint-Siège », *Concillium* 91 (1974), pp. 155-165.

## **bruno chenu**

et se rapporte aux pouvoirs en place par dessus les Eglises particulières, tout en surveillant attentivement celles-ci. Là encore, nous avons la traduction d'une conception monarchique et absolutiste de l'institution ecclésiale.

### **un épiscopat conforme et obéissant**

L'étonnant est que les responsables épiscopaux de l'Eglise catholique ne se révoltent pas devant cet état de fait. Ils manifestent certes quelque exaspération devant l'attitude romaine (en privé!), quand ils sont en prise réelle sur la vie de leurs communautés. Mais dès qu'ils sont à Rome, leur acrimonie s'estompe comme par enchantement. Leur langage prend la couleur de l'environnement : conforme et obéissant. On est loin de la vérité des rapports entre Paul et Pierre : « *Lorsque Céphas vint à Antioche, je me suis opposé à lui ouvertement, car il s'était mis dans son tort* » (Ga 2, 11). Cette liberté de parole est-elle inconcevable entre responsables d'Eglise? Rien n'est plus navrant que de voir un synode épiscopal comme celui de 1974 s'en remettre au pape pour tirer les conclusions de son propre débat. Appelons les choses par leur nom : il s'agit là d'une démission collective devant le pouvoir à la fois paternel et écrasant du souverain pontife. Et il y a toujours une curie en réserve pour réoccuper le terrain abandonné un moment.

Si telle est bien la situation, l'avenir de l'Eglise catholique dépend d'une transformation radicale du fonctionnement romain. Et certains souhaiteront un effacement volontaire du siège romain pour que les autres partenaires puissent grandir. Mais comme cet excès d'humilité exigerait un rare concours d'événements favorables, il nous semble plus efficace de susciter de véritables *vis-à-vis* du pouvoir central : des Eglises adultes, pleinement insérées au lieu de leur existence. La structure de l'Eglise catholique ne pourra être modifiée durablement que par le poids pris par les communautés locales, inscrivant l'Évangile dans leur contexte socio-culturel.

### **aller jusqu'au bout de la particularité**

Au cours des dernières années, plusieurs raisons ont milité en faveur d'une renaissance des Eglises particulières<sup>3</sup> : existence de jeunes Eglises

3. Dans le flou actuel du vocabulaire, nous emploierons équivalamment les expressions « Eglise locale » et « Eglise particulière ». Le lecteur percevra sans peine la pointe de notre argumentation.

hors Occident, nécessité de la mission actuelle, volonté de mieux rejoindre un territoire humain, valorisation de la responsabilité épiscopale... Mais il ne faut pas taire le caractère polémique d'une telle stratégie ecclésiale : il s'est toujours agi de lutter contre le réflexe centralisateur de l'Eglise catholique, de faire pièce à un système de domination d'allure coloniale. Mais la théologie de l'Eglise locale ou particulière, esquissée à Vatican II, n'a pas immédiatement engendré des Eglises debout. On pouvait s'en douter. Il faudra encore du temps et du travail pour faire exister des Eglises autonomes, responsables d'elles-mêmes et de l'avenir de l'Evangile dans leur peuple. Car chaque communauté a un besoin impérieux de retrouver sa base humaine et sociale, de prendre chair dans ses réalités collectives. L'Eglise locale ne se reçoit pas d'un ailleurs géographique ou d'une universalité préexistante, elle surgit de la maturation évangélique de communautés bien précises. L'impératif actuel est donc de « libérer les Eglises dans l'Eglise », pour renverser un slogan œcuménique célèbre des années 30. Ce sera d'ailleurs rejoindre la vie ecclésiale des premiers siècles qui a toujours donné la priorité à l'Eglise locale comme réalisation authentique de la catholicité et de l'apostolicité. Selon une perspective chère à nos frères orthodoxes, chaque Eglise locale est la présence et la manifestation de la plénitude de l'Eglise du Christ, car elle a en elle tout ce qui fait l'Eglise : le Christ et l'Esprit, la parole et le sacrement, les ministères et les charismes, un peuple et une histoire. Chaque Eglise épiscopale est la même et toutes sont fondamentalement égales entre elles.

Aller jusqu'au bout de la particularité consistera donc à édifier l'Eglise sur une pratique, un témoignage, une liturgie, une théologie qui émanent de la vie du peuple réel dans sa confrontation avec la Bonne Nouvelle. On saisit sans peine ce que cela peut représenter pour les Eglises non-occidentales. Le destin polyphonique de l'Eglise relève de cette acculturation critique de la foi.

### **prendre au sérieux le principe de subsidiarité**

Du point de vue institutionnel, il suffira de prendre au sérieux le principe de subsidiarité, ce principe qui ne veut jamais renvoyer à l'Eglise universelle ce qui peut être pris en charge par l'Eglise locale. Or l'Eglise locale peut être le siège normal d'un certain nombre d'initiatives et de décisions sans avoir à recourir à l'estampille romaine préalable. C'est ainsi que beaucoup de nos problèmes actuels, au niveau de l'avancée œcuménique, des nouvelles formes de ministères, du jugement éthique, de l'appréciation pastorale, seraient débloqués si confiance était faite à

chaque instance locale ou nationale. Pourquoi attendre un consensus universel pour décider l'ordination d'hommes mariés en tel pays ? Pourquoi attendre l'évolution œcuménique des six continents pour réaliser un accord entre Eglises dans le cadre français ? L'univers ne peut marcher au même pas. Cette dissémination et cette redistribution du pouvoir de décision, au titre de la responsabilité épiscopale, sont absolument nécessaires à l'Eglise de l'avenir.

Cette perspective de localisation de l'Eglise est d'autant plus importante qu'elle nous permet de reprendre conscience de la particularité de l'Eglise de Rome. En effet, qu'est-ce que l'Eglise de Rome sinon une Eglise locale dont l'excellence a été retenue par les autres Eglises à cause notamment des martyres de Pierre et de Paul, si bien que son évêque est pape ? C'est en réinsérant le pape dans son Eglise et en renvoyant cette Eglise à son statut local que se modifiera efficacement le jeu du pouvoir dans l'Eglise catholique. Contrairement à certains développements apologétiques, la romanité n'est pas une note de l'Eglise. Paul VI n'est pas *l'évêque de l'Eglise catholique* ou le Père Abbé du monastère catholique, il est *un évêque dans l'Eglise catholique*, responsable d'une Eglise particulière qui porte spécialement le souci de l'ouverture de toutes les Eglises particulières. Comme l'a justement noté Raniero La Valle : « *C'est d'un rapport plus correct de l'évêque de Rome avec son Eglise que peut découler un rapport plus correct du pape avec toutes les autres Eglises* »<sup>4</sup>.

En valorisant ainsi la particularisation de l'Eglise pour sortir d'une fausse universalité imposée de l'extérieur, nous soulevons inévitablement des problèmes de communication et de communion, ceux justement que Rome s'empresse de prendre en charge dans la conjoncture actuelle. Mais n'y a-t-il pas là aussi un déplacement à opérer qui pourrait être significatif d'une autre manière d'être en Eglise ? Avec d'autres, nous pensons que la conciliarité peut assurer un *aggiornamento* fondamental de la structure ecclésiale.

## II

---

### **conciliariser**

Notre second objectif prospectif est donc une pratique conciliaire à tous les plans de la vie de l'Eglise. Cette pratique ne sera d'ailleurs que la mise

4. *Concilium* 108 (1975), p. 78.

en œuvre d'une ecclésiologie de la communion, souhaitée depuis plus de quinze ans. Elle doit permettre aux Eglises de se rapporter les unes aux autres dans le service du Règne de Dieu pour le monde. Et quand nous disons « les Eglises », nous pensons non seulement aux Eglises catholiques, mais aussi aux autres Eglises chrétiennes. Le chemin de l'œcuménisme passe aujourd'hui par la communauté conciliaire de toutes les expériences chrétiennes.

### **pour une communion critique des églises locales**

Si nous rendons l'Eglise catholique à sa base locale, quel sera son visage mondial? Celui d'une communion d'Eglises sœurs, celui d'une fraternité d'Eglises particulières. La réalité communionnelle de l'Eglise sera faite de cette constellation concrète d'Eglises qui vivent des relations d'échange et non de pouvoir et qui peuvent proférer un « nous » en assemblée conciliaire.

Selon l'ecclésiologie la plus traditionnelle, rappelons que le lien aux autres Eglises est constitutif de chaque Eglise. Si l'Eglise locale est l'Eglise dans sa plénitude, elle n'est pas toute l'Eglise. Elle n'authentifie son label d'Eglise qu'en accord avec les autres Eglises, qu'au delà de toute forme d'autarcie. L'identité ecclésiale se reçoit aussi de ce réseau de communication tissé pour que le même Evangile soit partout recherché et célébré. Au nom même de ce qu'elle veut être, chaque Eglise doit se confronter à ce que vivent et pensent les autres communautés.

Prôner une Eglise conciliaire est donc prôner une communion qui n'existe que dans le marché commun des charismes de chaque Eglise particulière, dans le partage des responsabilités missionnaires, dans la concertation du témoignage, dans le service mutuel. Autant de relations qui n'auront pas besoin du long détour par un centre pour se susciter et exister valablement

Cette collégialité des Eglises va évidemment s'exprimer à travers la collégialité des représentants d'Eglise et l'on peut souhaiter qu'une pratique conciliaire ou synodale se mette en place à tous les niveaux de réalisation de la vie de l'Eglise : à l'échelon de la région, de la nation, du continent. Il ne s'agit pas de multiplier les bureaucraties et les féodalités, mais d'assurer la marche du peuple de Dieu au plus près de sa vie.

### **chances et difficultés du modèle communionnel**

Du côté épiscopal (mais ce n'est pas le seul ministère à valoriser), ce modèle communionnel a commencé à s'instaurer depuis Vatican II. Les

régions apostoliques, les conférences nationales, les regroupements continentaux constituent des instances déjà en place et mobilisent une part des énergies des évêchés. Mais leur fonctionnement est loin de satisfaire à la visée de l'Église conciliaire pour au moins deux raisons :

— L'absence de pouvoir de ces instances ecclésiales. Or rien ne peut se modifier dans le paysage ecclésial sans transfert de pouvoir. Trop souvent, ces rassemblements cherchent à adapter localement les décisions disciplinaires du Vatican sans porter le même souci de faire émerger la foi vivante des communautés. Ils exécutent, ils commentent, ils ne promeuvent pas.

— L'ajustement des discussions sur le plus petit commun dénominateur. Rien ne peut être dit si tout le monde ne le dit pas en même temps de la même manière. La collégialité devient un frein et un étouffoir alors qu'elle devrait être un stimulant pour l'émulation réciproque des communautés.

Nous soupçonnons, derrière les difficultés actuelles, une fausse représentation de la communion. On la veut fusionnelle et unanime alors qu'elle exige, par les temps qui courent, une confrontation critique qui n'ait pas peur de formes conflictuelles. Le souci de concorde ne peut signifier la mise sous le boisseau des problèmes qui se posent dans l'actualité à la conscience chrétienne et qui divisent les Églises. Or, qui dira aujourd'hui que manquent les questions entraînant des ruptures non seulement à l'intérieur des Églises mais entre les Églises ? Dans un champ chrétien où les appartenances socio-politiques deviennent déterminantes, le seul moyen de faire la vérité est d'accepter un affrontement d'Église à Église, un rapport conflictuel des communautés chrétiennes, sans qu'aucune prétende posséder toute la vérité. Nous ne pourrions éviter longtemps la tension entre des Églises très différentes, justement parce qu'elles ont pris au sérieux leur terrain humain. C'est ainsi que nul ne peut nier l'existence en France d'une Église ouvrière qui se rapporte critiqueusement aux autres formes d'Église. C'est ainsi que l'avenir du christianisme aux États-Unis repose sur la relation conflictuelle des Églises blanches et des Églises de minorités ethniques. La vérité de la foi se joue dans la reconnaissance de ces tensions éprouvantes qui obligent toute identité ecclésiale à se convertir radicalement. Éviter le conflit dans le cas serait, pour les Églises, désertier leur responsabilité historique.

#### **la place de l'église de rome**

Dans cette régulation réciproque des Églises particulières, y a-t-il une place pour l'Église de Rome ? Nous osons le penser. Pas à n'importe



quelle condition cependant, mais en se laissant peut-être inspirer par la pratique des premiers siècles. L'Église de Rome « *qui préside à la charité* » peut constituer une instance d'arbitrage, une cour d'appel quand toutes les solutions ont été épuisées, un centre de coordination à l'écoute de ce que l'Esprit dit aux Églises. Et du fait de l'autorité de cette Église, qui doit se mériter dans l'histoire, son évêque porte le souci de la foi et de la charité de toutes les Églises. Il veille à l'authenticité de chaque Église locale et garantit sa différence, il modère la communion en stimulant la confrontation sans court-circuiter les diverses instances nationales et régionales du peuple de Dieu. Ce n'est que dans cette perspective qu'un ministère papal peut devenir chrétiennement crédible, ainsi que l'exprimait un ami protestant :

*« Que, dans un rééquilibrage ecclésiologique qui développerait la coresponsabilité épiscopale, mettrait effectivement en œuvre le principe de subsidiarité, utiliserait plus efficacement le relais des métropolitains, le pape retrouve son rôle spirituel de présidence de l'unité, de sentinelle veillant à la charité, d'évêque des évêques, le tout dans un climat de conciliarité où, à tous les échelons (synodes nationaux ou provinciaux et, bien sûr, concile), le peuple chrétien et pas seulement les clercs aurait son mot à dire, il y a fort à parier que bien des objections au « système » encore si incroyablement médiéval tomberaient »<sup>5</sup>.*

### **le modèle œcuménique de la communauté conciliaire**

Cette dernière citation nous invite tout naturellement à entrouvrir le dossier œcuménique. Car il n'est plus possible aujourd'hui d'évoquer une restructuration de l'espace ecclésial catholique sans tenir compte de l'existence et du regard des autres. Le théologien ne peut plus penser l'Église sinon pour toute la famille chrétienne, à travers et au delà des appartenances confessionnelles.

La restauration de la communion entre les différentes Églises chrétiennes est évidemment le problème-clé de tout le mouvement œcuménique, et plusieurs modèles d'unité ont défilé devant nous au cours des dernières années. Aujourd'hui, la proposition qui occupe le devant de la scène est celle de la « communauté conciliaire ». En voici la plus célèbre définition, éternisée à l'Assemblée de Nairobi (1975) :

5. G. APPIA dans **Foyers Mixtes** 29, octobre-décembre 1975, p. 12. Nous avons seulement une réserve à émettre sur l'expression « évêque des évêques » qui nous semble un **lapsus calami** nullement fondé en ecclésiologie.

« L'Eglise une doit être envisagée comme une communauté conciliaire d'Eglises locales, elles-mêmes authentiquement unies. Dans cette communauté conciliaire, chaque Eglise locale possède, en communion avec les autres, la plénitude de la catholicité et rend témoignage de la même foi apostolique ; elle reconnaît donc que les autres Eglises font partie de la même Eglise du Christ et que leur inspiration émane du même Esprit. Comme l'Assemblée de la Nouvelle-Delhi l'a indiqué, elles sont liées entre elles par un même baptême et une même eucharistie ; elles reconnaissent mutuellement leurs membres et leurs ministères. Elles sont unies par l'engagement commun qu'elles ont pris de confesser l'Evangile du Christ en assurant sa proclamation et le service au monde. A cette fin, les différentes Eglises cherchent à maintenir des relations solides et dynamiques avec les autres Eglises, dans le cadre de réunions conciliaires convoquées selon les exigences de l'accomplissement de leur vocation commune »<sup>6</sup>.

**communio** : dans les églises, entre les églises, dans l'humanité

Tel est donc l'horizon actuel de la démarche œcuménique : la réalisation d'une Eglise pleinement conciliaire. Cette conciliarité précise les contours d'une union organique qui ne veut être ni monolithique ni centralisatrice, tout en transcendant les identités confessionnelles. Mais la route sera sûrement longue pour y parvenir, les conseils actuels, locaux, nationaux ou mondiaux n'étant que des instruments pré-conciliaires. Cette recherche de conciliarité obligera à un travail de convergence sur le terrain des différends doctrinaux comme sur le terrain des luttes sociales. Comme le déclarait Philip Potter au Comité central du C. O. E. à Genève en 1973 : « La recherche de l'unité de l'Eglise est inextricablement liée à la lutte pour l'unité de l'humanité »<sup>7</sup>.

Si un consensus interecclésial se dessine sur l'objectif conciliaire, il est important que l'Eglise catholique vive cette dimension communionnelle en son propre sein et se donne les moyens de mieux la vivre. Mais l'Eglise catholique se trouve aussi immédiatement interrogée sur son articulation aux autres Eglises chrétiennes. Est-elle un éteignoir ou un ferment d'œcuménisme ? Veut-elle réellement se mettre en cause devant les autres Eglises ? Les signes sont encore ténus de sa pleine implication dans l'aventure œcuménique (par exemple : non-entrée au C. O. E., difficultés faites à Sodepax...), au moment même où émergent des commu-

6. **Briser les barrières**. Nairobi 1975, Paris, Idoc-France, 1976, p. 168.

7. **The Ecumenical Review**, octobre 1973, p. 417.

nautés interconfessionnelles qui témoignent d'une autre façon de poser le problème. Où sont aujourd'hui les véritables enjeux de l'Évangile ? Nous aurons à y revenir.

### le ministère d'unité

Il se posera cependant toujours une question de ministère d'unité au plan mondial dans l'Église réunie. Aussi n'est-il pas étonnant que ce sujet soit au cœur de bien des dialogues officiels aujourd'hui. Même si les protestants ne sont pas très portés à envisager une structure universelle de la chrétienté, ils confessent volontiers que l'Église a plus que jamais besoin d'un leadership et d'un porte-parole devant le monde. Les anglicans n'ont pas de difficultés majeures à l'égard d'une primauté « *justement comprise* », impliquant que « *l'Évêque de Rome exerce sa surveillance dans le but de garder et de promouvoir la fidélité de toutes les Églises envers le Christ et des unes envers les autres* »<sup>8</sup>. Quant aux orthodoxes, s'ils refusent la forme qu'a prise la primauté romaine depuis plus de dix siècles, ils reconnaissent au siège romain une autorité hors pair dans la ligne de la charité. En tout état de cause, cette primauté ne peut jouer que dans le cadre de la conciliarité<sup>9</sup>.

Autant dire que cette question du service mondial de communion n'est pas tranchée. « *Pourquoi Rome ? et pourquoi pas Rome ?* » : se demandait un groupe d'études commun à l'Église catholique et au C. O. E.<sup>10</sup>. La réponse ne peut surgir que d'un débat entre toutes les Églises, obligeant l'Église catholique à réexaminer sa propre histoire, ses propres dogmes et conciles devant les autres<sup>11</sup>. Mais le plus décisif, aux yeux de tous les chrétiens, sera la façon dont le ministère de Pierre et de Paul à Rome se rendra pastoralement crédible. Jean XXIII a ouvert une brèche qui ne demande qu'à être élargie.

8. Déclaration de la Commission internationale anglicane-catholique romaine « L'autorité dans l'Église », Venise 1976, *La Documentation catholique*, 6 février 1977, p. 121.

9. Pour l'éventail de ces positions, consulter par exemple *A pope for all christians ?*, ed. by Peter J. McCORD, New York, Paulist Press, 1976.

10. *Irénikon*, 2<sup>e</sup> trimestre 1970, p. 192. Il s'agissait d'un travail sur « Catholicité et Apostolicité ».

11. Un début de réexamen a été signifié par la lettre de Paul VI au Cardinal Willebrands à l'occasion du 7<sup>e</sup> centenaire du 2<sup>e</sup> concile de Lyon. Ce concile de Lyon est « *compté comme le sixième des Synodes généraux tenus en Occident* » (*La Documentation catholique*, 19 janvier 1975, p. 63). On saisit la portée d'une telle expression pour la réception présente de Trente, Vatican I... et Vatican II !

### III

---

#### **tiers-mondialiser**

Les deux objectifs que nous venons de détailler : décolonisation et conciliarisation, correspondent assez bien à ce qui se pense et s'écrit dans le petit monde de la théologie reconnue. Nous pourrions en rester là. Nous ne le ferons pas. Il nous semble en effet que cette démarche néglige par trop l'enjeu socio-politique de toute révision institutionnelle et de toute problématique missionnaire de l'Eglise. Décentraliser, oui, mais au profit de qui ? Communier, oui, mais sur quelle base ?

Notre façon de poser le problème de la restructuration de l'Eglise reste jusqu'à présent très marquée par notre enracinement occidental européen. Or le centre de gravité du mouvement chrétien glisse vers le Sud. Et il ne suffit plus de penser les divisions historiques entre Eglises chrétiennes : il s'agit de se situer dans les antagonismes profonds de notre société et dans la lutte des classes mondiale. Il n'y aura pas de vérité du nouvel ordre ecclésial international sans cette double action de « tiers-mondialisation » : le passage aux jeunes Eglises, le passage aux opprimés.

#### **priorité aux jeunes églises**

Quand nous parlons des jeunes Eglises, nous pensons évidemment à ces Eglises d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et d'Amérique latine qui relèvent de l'espace humain qu'il est convenu d'appeler « Tiers Monde ». Or, et c'est un fait décisif pour l'avenir du christianisme, ces Eglises sont maintenant majoritaires dans le champ chrétien. Il importe que cette situation se traduise institutionnellement dans la vie de l'Eglise. La chrétienté occidentale vieillissante doit accepter, bon gré mal gré, de s'effacer devant ces Eglises qu'elle a trop souvent maternées et qui revendiquent aujourd'hui leur place, toute leur place. Nous vivons les derniers jours de l'hégémonie occidentale ecclésiale.

Ce n'est évidemment pas qu'une question de respect pour la majorité. La pertinence de l'Evangile est en jeu. Dans le dynamisme de leur conversion et les tâtonnements de leur acculturation, les jeunes Eglises nous paraissent plus proches de la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ que les Eglises installées de l'Occident chrétien. Elles posent à neuf la question de l'Eglise que requiert le Dieu le l'Evangile. Et il n'est pas jusqu'à la persécution qui ne sculpte en leur chair les traits du Crucifié. Aujourd'hui, toutes les Eglises particulières ne « symbolisent » pas aussi authentique-

ment, toutes les Eglises n'ont pas la même vérité sacramentelle. Nous trouvons dans l'actualité souvent dramatique des jeunes Eglises les signes les plus parlants du Royaume qui vient. Aussi pensons-nous qu'un ministère renouvelé de communion ecclésiale devra donner toutes leurs chances à ces communautés significatives et s'articuler à elles de façon privilégiée.

**« la voix des opprimés est la voix de dieu » (helder camara)**

Cette sacramentalité des jeunes Eglises tient bien sûr à leur consistance populaire et prolétaire. C'est en devenant l'Eglise des opprimés que l'Eglise se vérifie évangéliquement. Et les théologiens latino-américains n'auront aucune difficulté à critiquer une conception de l'Eglise locale qui ne s'interroge pas sur son enracinement socio-politique. Suffit-il de se dire « l'Eglise de tous » pour être l'Eglise ? N'est-ce pas faire alors le jeu de la classe dominante ? L'Eglise territoriale n'avalise-t-elle pas trop rapidement la structure sociale en place ? Dans les luttes actuelles, nous sommes bien obligés de reprendre sous un jour nouveau la vieille question protestante : où est la véritable Eglise ?

Si l'Ecriture est pour nous autre chose qu'un texte du passé, relisons le chapitre 18 de l'évangile de Matthieu, chapitre ecclésial s'il en est. Jésus y accomplit un geste symbolique de haute portée. A la question des disciples : « *Qui est le plus grand dans le Royaume des cieux ?* », Jésus répond en plaçant au milieu d'eux un enfant. C'est ainsi que l'enfant, c'est-à-dire le sans-savoir et le sans-pouvoir, est mis au centre de l'Eglise, au cœur de l'attention chrétienne. Toute construction d'Eglise locale qui ne tient pas compte de cette perspective évangélique s'éloigne de la Parole de Dieu, verse insensiblement dans le conformisme social ou la sacralisation élitiste. Le Royaume s'anticipe dans la proclamation de la Bonne Nouvelle aux pauvres, dans la libération des captifs. L'Eglise prend corps dans la vie des sans-voix et des sans-espoir, soulevée par le Dieu de l'Exode et du Golgotha. Aux riches de se plier à cette priorité des pauvres. Cette prise de position ecclésiologique se fonde évidemment sur une christologie qui voit en Jésus l'Opprimé par excellence, dévoilant le choix de Dieu en faveur des faibles et des petits. Jésus a inauguré une lutte qui se poursuit au long de l'histoire à travers la communauté de ses disciples. Et l'Eglise se définit par cette actualisation du jugement de Dieu plutôt que par son institution dite de salut.

Un certain nombre de jeunes Eglises du Tiers Monde se veulent donc au plus près des opprimés, vivant le combat pour la justice comme une dimension constitutive de la prédication de l'Evangile, selon l'expression

## **un nouvel ordre ecclésial**

du synode de 1971. Ce qui signifie aussi qu'elles mettent radicalement en cause l'Occident, sa domination économique comme sa domination ecclésiale. Nous ne pourrions donc échapper à des affrontements sans concession entre l'Eglise du Sud et les Eglises du Nord au nom même de la vérité de l'Evangile.

### **la conversion requise des églises d'occident**

A coup sûr, les Eglises occidentales ne sortiront pas indemnes d'une telle confrontation. Car, même si elles ont l'excuse de l'inconscience (!), elles participent à l'oppression, elles sont complices d'un ordre mondial qui secrète l'asservissement et l'injustice. Aussi ont-elles une lourde responsabilité dans ce que l'on a appelé « la pédagogie de l'opresseur ». Elles ont un travail capital à mener sur leur propre terrain, aux centres de décision de l'exploitation internationale, pour transformer les relations entre les peuples. La meilleure façon d'affirmer sa « communion » avec les jeunes Eglises est encore de poursuivre cette lutte contre l'ordre établi, dans notre propre société, au bénéfice des stratégies du Tiers Monde.

Ce faisant, les Eglises d'Europe ne pourront qu'être renvoyées aux opprimés de leur propre espace géographique. L'émigré, le réfugié politique, le sous-prolétaire ne sont pas loin. La fidélité d'une communauté chrétienne se vérifie aussi dans son rapport aux groupes sociaux dominés.

Au fond, toute Eglise particulière doit se rappeler que son centre n'est ni Rome ni une structure, fût-elle conciliaire. Il est un nom et une personne : Jésus crucifié et ressuscité. Ce n'est qu'à partir de son identification dans l'engendrement d'une humanité nouvelle que peut se déployer authentiquement un nouvel ordre ecclésial international.

**bruno chenu**